

DATE : 25/03/2022

APPEL D'OFFRES : N° RFP/TUN/2022/001

**POUR LA MISE EN PLACE D'UN ACCORD CADRE RELATIF A LA FOURNITURE DE
CHEQUES CADEAUX**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 15/04/2022– 23 :59 hrs

INTRODUCTION AU HCR

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les personnes apatrides.

En plus de six décennies, l'agence a aidé des dizaines de millions de personnes à recommencer leur vie. Aujourd'hui, un effectif d'environ 9.000 personnes dans plus de 130 pays continue d'aider environ 60 millions de personnes. Afin d'aider et de protéger certaines des personnes les plus vulnérables du monde dans de nombreux endroits et les types d'environnement, le HCR doit acheter des biens et services à travers le monde. Pour plus d'informations sur le HCR, son mandat et ses activités, veuillez consulter <http://www.unhcr.org>.

1. EXIGENCES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), Bureau opération Tunisie invite les fournisseurs qualifiés à soumissionner pour l'établissement d'un Contrat(s)-Cadre(s) relatif à la fourniture de Chèques cadeaux

Le HCR peut accorder un ou plusieurs Accord(s)-Cadre(s) avec une durée initiale de deux (02) années, éventuellement extensible pour une période supplémentaire d'un (01) an. Les soumissionnaires retenus seront invités à maintenir leurs prix offerts pendant toute la durée de l'Accord(s)-Cadre(s).

Le besoin annuel estimé par le HCR est estimé à 183,580.00 TND

Veuillez noter que les détails annoncés sont publiés afin de permettre aux soumissionnaires d'avoir une indication des besoins prévus. Il ne représente pas un engagement que le HCR va confirmer la le détail ci-dessus. Le détail peut varier et dépendent des besoins et des fonds disponibles réels réglementés par l'émission de bons de commande individuels contre le contrat cadre.

D'autres Agences des Nations Unies devront disposer du droit d'exploiter pour leur propre compte, le contrat résultant du présent appel d'offres.

IMPORTANT :

Les Termes de Références (TdR) figure à l'annexe A de ce document.



Il est fortement conseillé de lire attentivement cet Appel d'offre et ses annexes. Le non-respect des procédures décrites ici peut entraîner la disqualification du processus d'évaluation des offres.

Sous-traitance : Veuillez lire attentivement l'article 5 des Conditions générales jointes (annexe E).

Remarque : ce document ne constitue en aucun cas une offre de contrat avec votre entreprise.

2. INFORMATION DE L'APPEL D'OFFRES

2.1 DOCUMENTS

Les annexes suivantes font partie intégrante de l'appel d'offre :

Annexe A : Les Termes de Références (TdR), contenant une description des besoins du HCR qui justifient le recours à ces services.

Annexe B : Formulaire de transmission de l'offre technique

Annexe C : Formulaire de transmission de l'offre financière

Annexe D : Le formulaire commun d'enregistrement des fournisseurs du HCR, que vous devez remplir et retourner au HCR, avec votre proposition.

Annexe E : Les Conditions générales s'appliquant à la fourniture de services

Annexe F : Code de conduite fournisseur

2.2 RECEPTION

Nous vous saurions gré de bien vouloir envoyer un mail à gharbi@unhcr.org afin de :

- confirmer la bonne réception de l'appel d'offre
- nous faire part de votre souhait de participer ou non à l'appel d'offre

IMPORTANT :

Veuillez noter que les offres ne doivent pas être envoyées à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus.

2.3 DEMANDES DE PRÉCISION

Il est demandé aux soumissionnaires d'envoyer toute demande de précision ou toute question concernant cet appel d'offres par e-mail à gharbi@unhcr.org. La date limite pour les questions est fixée à 12h00 le 04/04/2022. Les soumissionnaires sont tenus d'envoyer des questions concises.

IMPORTANT :

Veuillez noter que les offres ne doivent pas être envoyées au membre du personnel responsable ci-dessus. L'envoi des offres directement au membre du personnel peut entraîner la disqualification du soumissionnaire.

2.4 VOTRE OFFRE

Votre offre doit être rédigée en français.

Veuillez soumettre votre offre en incluant les annexes fournies. Les offres non-conformes aux formats demandés ne seront pas prises en compte.

Votre offre doit comprendre deux sets de documents distincts et clairement identifiables dans le sujet l'email :

- email 1 : l'offre technique
- email 2 : l'offre financière

2.4.1 CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

IMPORTANT :

Aucune information sur les prix ne doit être incluse dans l'offre technique. Le non-respect de cette disposition peut entraîner la disqualification.

La composante technique de votre proposition doit être présentée avec concision et être structurée dans l'ordre présenté dans le modèle de transmission de l'offre technique (annexe B). Elle doit comporter les informations suivantes, mais peut en contenir d'autres :

Les critères de préqualification et profile de la société :

1. Votre offre technique doit être conformes avec les conditions listées dans l'Annexe A. Soumission de l'annexe A signé tamponnée avec mention de « le service proposé est conforme avec les détails listés dans le présent document ».
2. **UNHCR Conditions Générales de contrats de fourniture de biens et de services :** Votre offre technique doit contenir votre reconnaissance des conditions générales du HCR pour la fourniture des services en signant l'Annexe E
3. **Formulaire d'enregistrement des fournisseurs :** Vous devez remplir, signer et soumettre dans le cadre de votre offre technique, le Formulaire d'enregistrement des fournisseurs (Annexe D).
4. **Code de conduite des fournisseurs :** Votre offre technique doit contenir votre reconnaissance du code de conduite fournisseur en signant l'Annexe F
5. **Profile de la société :** Matricule fiscale
6. **Profile de la société :** Registre de commerce

Les critères d'évaluation suivant la méthode d'attribution de score

1. **Description de l'entreprise :** Année et lieu de création.
2. **Rapport d'audit financier externe des 2 derniers exercices :** Audit financiers externes de 2020 et 2021. Dans le cas où l'audit financier de 2021 n'est pas encore prêt merci de faire parvenir celui de l'année 2019.
3. **Liste de référence :** Liste de 2 références pour des contrats similaires avec pièces justificatives (Contrat, bon de commande ou bon de livraison.)
4. **Couverture produit :** Liste des différentes catégories de produits dont l'utilisateur peut se procurer en utilisant vos chèques cadeaux (Alimentaire ; Hygiène personnelle ; Produit de nettoyage) ainsi que la liste des produits ne pouvant pas être procuré en utilisant les chèques cadeaux. Les chèques cadeaux ne doivent pas permettre l'achat de cigarettes, de l'alcool et des médicaments.
5. **Couverture géographique :** Fournir les détails de la couverture par gouvernorat
6. **Couverture par catégorie de partenaires :** Liste de magasin partenaires : grandes surfaces, boulangeries ou pâtisseries et magasin textiles.

2.4.2 CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE

Votre offre financière distincte doit contenir une offre globale en Dinar Tunisien.

L'offre financière doit couvrir tous les services à fournir (prix « tout compris »).

Le HCR est exonéré de tous les impôts directs et les droits de douane. Les prix doivent être donnés sans TVA (hors taxe).

Vous êtes demandé de tenir votre offre valable pendant 120 jours à compter de la date limite de l'appel d'offres. HCR fera de son mieux pour choisir une entreprise dans ce délai. Le prix indiqué dans l'offre du Fournisseur sera valable pour la durée du contrat. Les conditions de paiement standard du HCR sont dans les 30 jours après la livraison des produits/services en bon état et la réception de documents en conformité.

Le coût de la préparation d'une offre(s) et de la négociation d'un contrat, y compris les déplacements liés, l'envoi et l'enlèvement des échantillons n'est pas remboursable et ne peut pas être inclus comme un coût direct de la mission.

2.5 EVALUATION DE L'OFFRE :

2.5.1 Enregistrement des fournisseurs :

Les fournisseurs qualifiés seront ajoutés à la base de données des fournisseurs, après une enquête de conformité et d'aptitude sur la base du Formulaire d'Enregistrement du Fournisseur et les documents de support présentés. L'enquête porte sur l'examen de plusieurs facteurs tels que :

- La capacité financière,
- Activités de base,
- Bilan financier,
- Capacité de contrat

Cette étape pourra être suivie plus tard par une évaluation technique en tant que fournisseur, tels que :

- Capacité à répondre rapidement aux besoins de l'Agence : confirmation des commandes demandée par le UNHCR dans les délais fixés
- Délais de livraison : Nombre de retards des livraisons
- Fiabilité du service : Nombre de plainte reçue des bénéficiaires

2.5.2 Evaluation Technique

Pour l'attribution de ce projet, le HCR a établi des critères d'évaluation qui régissent la sélection des offres reçues. L'évaluation est effectuée sur une base technique et financière. Le pourcentage attribué à chaque composante est déterminé à l'avance comme suit : 60% pour l'offre technique et 40% pour l'offre financière.

L'évaluation technique se déroulera sur deux étapes :

1 – Vérification des critères de présélection

Ces six (06) critères sont obligatoires et doivent être présent dans l'offre du soumissionnaire

Section A : a échoué/ a réussi			
	Critère	Description	OUI/NON
1	Critères de prequalification	Votre offre technique doit être conformes avec les conditions listées dans l'Annexe A. Soumission de l'annexe A signé tamponnée avec mention de « le service proposé est conforme avec les détails listés dans le présent document ».	OUI/NON

2		Votre offre technique doit contenir votre confirmation des conditions générales du HCR pour la fourniture de services. Annexe E	OUI/NON
3		Le formulaire commun d'enregistrement des fournisseurs du HCR, que vous devez remplir et retourner au HCR. Annexe D	OUI/NON
4		Votre offre technique doit contenir votre confirmation du code de conduite des fournisseurs Annexe F	OUI/NON
5	Profil de la Société	Matricule fiscal	OUI/NON
6		Registre de commerce	OUI/NON

2 – Méthode de scoring

Les critères détaillés ci-dessous sont évalués en se référant aux éléments présents dans la soumission. Une note maximale est attribuée pour chaque critère par le comité d'évaluation technique.

Section B : 60 points			
	Critère	Description	Note maximale
1	Capacité Organisationnelle	Description de la société / Entreprise y compris l'année et le pays de constitution	5
2		Rapport d'audit financier externe concernant les deux dernières années d'exercice 2020 et 2021. Dans le cas où l'audit financier de 2021 n'est pas encore prêt merci de faire parvenir celui de l'année 2019.	5
3		Liste de 2 références pour des contrats similaires avec pièces justificatives obligatoires (Contrat, bon de commande, bon de livraison,...)	5
4	Couverture	Liste des différentes catégories de produits dont l'utilisateur peut se procurer en utilisant vos chèques cadeaux. Les chèques cadeaux ne doivent pas permettre l'achat de cigarettes, de l'alcool et des médicaments.	15
5		Fournir les détails de la couverture géographique par gouvernorat	20
6		Liste de magasin partenaires : grandes surfaces, boulangeries ou pâtisseries et magasin textiles.	10
Total			60

Remarque : Le score minimal à atteindre afin d'être considéré comme techniquement conforme sera 45 sur les 60 points.

2.5.3 Evaluation Financière :

L'offre financière utilisera la répartition en pourcentage suivant : 40% du score total.

Le volet financier sera analysé que pour les fournisseurs qui passent l'évaluation technique.

Le nombre maximum de points sera attribué à l'offre la moins-disante et qui est techniquement valide. Toutes les autres offres de prix recevront des points en proportion inverse au prix le plus bas. Aux vues de l'évaluation, les offres présentées dans une monnaie autre que le dollar américain seront converties en dollars américains au taux de change en vigueur à la date des Nations Unies pour les soumissions sont dues.

2.6 SOUSSION :

Les offres doivent être envoyées par e-mail et toutes les pièces jointes doivent être en format PDF (des copies des documents en format PDF peuvent, comme un complément, être incluses dans un format Excel ou d'autres formats, etc.). Les offres techniques et financières doivent être clairement séparées.

L'offre doit être envoyée par e-mail UNIQUEMENT à l'adresse dédiée :
tuntu@unhcr.org

Veuillez indiquer dans le champ d'objet de l'e-mail :

- **RFP/TUN/2022/001**
- Nom de votre entreprise avec le titre de la pièce jointe
- Nombre d'e-mails qui sont envoyés (exemple : 1/3, 2/3, 3/4).

DATE LIMITE : 15/04/2022 – 23 :59 hrs.

IMPORTANT :

Toute offre reçue après cette date ou à une autre adresse HCR peut être rejetée. Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres, en avisant tous les soumissionnaires potentiels simultanément.

Le HCR ne sera pas responsable de la localisation de vos offres ou de demander toute information qui ne se trouve pas dans l'offre. Par conséquent, pour s'assurer que l'information dans les offres soit suffisante, le soumissionnaire doit fournir, dans le cadre de l'offre, tout matériel descriptif tel que les extraits, les descriptions et les autres informations nécessaires que le soumissionnaire juge important pour la compréhension de son offre.

IMPORTANT :

L'offre financière ne sera évaluée que si l'offre technique a été acceptée par le HCR comme une offre répondant aux spécifications techniques.

2.7 L'ACCEPTATION DES OFFRES :

Le HCR se réserve le droit d'accepter tout ou une partie de votre offre.

Le HCR peut, à sa discrétion, augmenter ou diminuer le contenu proposé lors de l'attribution du contrat et ne pas s'attendre à une variation significative du taux soumis. Toute augmentation ou diminution de la durée du contrat serait négociée avec le soumissionnaire retenu dans le cadre de la finalisation des commandes d'achat du service.

Le HCR peut, à sa discrétion, prolonger le délai pour la remise des offres, en informant tous les fournisseurs potentiels par écrit. La prolongation de ce délai peut s'accompagner d'une modification des documents de sollicitation préparés par le HCR de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification faite par un fournisseur éventuel.

Veillez noter que le HCR n'est pas tenu de choisir l'une des entreprises qui soumettent leurs offres et ne s'engage en aucune façon à sélectionner l'entreprise qui offre le prix le plus bas. En outre, le marché sera attribué à l'offre jugée la plus adéquate aux besoins, ainsi que de se conformer aux principes généraux du HCR, y compris le rapport qualité-prix.

2.8 DEVISE ET CONDITIONS DE PAIEMENT POUR LES COMMANDES D'ACHATS

Tout bon de commande (PO) émis en réponse à cette demande de propositions sera effectué dans la devise de l'offre (s) gagnante. Le paiement sera effectué conformément aux Conditions Générales pour l'Achat de Services et dans la devise dans laquelle le PO est émise. Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation de l'exécution des travaux par UNHCR.

2.9 CONDITIONS GENERALES DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES 2018

Veillez noter que les Conditions Générales des Contrats pour la fourniture de services telles que présentées en annexe E doivent être strictement respectées dans le but d'entrer dans tout contrat éventuel. Le soumissionnaire doit confirmer l'acceptation de ces conditions par écrit.

Service achat
UNHCR Opération Tunisie



